



Juste rémunération d'un cdd intensif?

Par **mexica**, le **23/06/2008** à **11:02**

Bonjour,

Je suis journaliste et je vais signer un contrat en CDD avec un quotidien régional d'une durée de 15 jours pour couvrir un festival.

On m'a indiqué qu'il s'agissait d'un contrat classique de 35h/semaine et bénéficiant de 2 jours de congés par semaine. Néanmoins, je sais que je vais probablement devoir en réalité travailler 7 jours sur 7.

Comment être sûr que je pourrai me faire rémunérer tous les jours travaillés (si ce n'est pas précisé dans le contrat)?

D'autre part, si je travaille plus de 8h par jour (ce qui est probable), comment me faire rémunérer toutes les heures effectuées (même problème: si ce n'est pas inscrit dans le contrat)?

Merci par avance pour vos réponses.